



Conseil municipal du 12/05/2021 Questions des administrés



Question de Emilie Pougeoise- Vie économique

Concernant le marché du dimanche matin. Quelles sont les évolutions envisagées ? Des stands réguliers d'un boulanger et d'un boucher sont-ils prévus ?

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux exposants pour étoffer l'offre actuelle, et à l'écoute de propositions de producteurs locaux.

Je salue votre initiative de formulaire permettant de poser des questions. Cependant le huis-clos ne me semble pas une fatalité. Pourquoi ne pas envisager un conseil avec retransmission visio ou bien avec public en présentiel, avec port de masque, dans la salle polyvalente avec une jauge permettant de respecter la distanciation ?

La commune n'étant pas équipée en matériel vidéo et audio permettant la retransmission, le conseil municipal n'a pas jugé cet investissement pertinent pour une situation temporaire. Pour le présentiel, la présence obligatoire des élus uniquement disponibles en fin d'après-midi et les contraintes du couvre-feu ne permettaient pas une telle organisation. Les contraintes s'allégeant, nous devrions pouvoir reprendre le fonctionnement normal au prochain conseil municipal

Les finances de la crèche semblent impactées par la crise covid, qui a modifié les heures de gardes d'enfant. Des solutions apparaissent-elles aujourd'hui pour résoudre ce problème ? Offrir aux familles le choix entre un système de garde collectif (crèche) ou individuel (assistante maternelle) est-il toujours dans les préoccupations de l'équipe municipale ?

La crèche est effectivement en difficulté cette année, du fait de la situation sanitaire principalement, mais sans être alarmante selon l'expert comptable. La subvention de la CAF est maintenue, de même que celle apportée par la mairie. Les gestionnaires sont alertés de cette situation et tout est fait pour remédier au déficit de cette année. Pour rappel, la crèche était excédentaire en 2019. La liste d'attente montre que le taux de remplissage est toujours optimisé.

Le projet de Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s est toujours à l'étude mais suspendu pour des raisons matérielles (locaux).

Question de anonyme - URBANISME

La mairie de Quaix participe-t-elle et sous quelle forme à la révision du PLUI (participation aux réunions de concertation, mise à disposition d'un carnet de concertation en mairie...)?

Le conseil municipal étant par nature public, même à huis clos, les questions anonymes ne sont pas prises en compte.

Toutefois, nous signalons qu'une information publique est disponible ici :

<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/actualite/1262/104-premiere-modification-du-plui-la-concertation-est-lancee.htm>

Question de Amélie Martin - URBANISME

Bonjour, nous habitons Chemin Charles Basso, nous sommes 5 nouvelles constructions et nous n'avons pas de plaques avec les numéros de nos maisons. Les livreurs commencent à râler un peu de ne jamais savoir où aller. Serait-il possible de savoir quand nous les aurions?

J'avais déjà contacté la mairie une première fois à ce sujet l'année dernière. Merci D'avance

Un processus de mise à jour sera réalisé dans les plus brefs délais, suivi d'une commande de nouvelles plaques.

Question de Jérémy Dréan - URBANISME

Dans le cadre de potentiels travaux de protection suite au classement du PLUI en risque naturel de certaines zones habitées ou anciennement constructible de Quaix-en-Chartreuse, comment la mairie prévoit-elle d'informer ou de faire participer ses administrés dans la sélection des zones à protéger et au financement de ces travaux ?

La municipalité a rencontré récemment le chef de la cellule risque de la Metro concernant les zones P3 de la commune. Depuis qu'elles sont connues, une étude a été réalisée pour savoir quels travaux la commune devrait engager. Les demandes de subvention sont en cours d'étude. Une réunion est demandée aux services de l'Etat pour uniformiser les orientations sur les 49 communes de la Métropole. La Mairie informera par tous les canaux habituels les administrés des avancées du ou des projets. Suite aux travaux de sécurisation, il sera peut être possible de demander une révision du caractère constructible des zones. A ce stade ce n'est pas envisageable avant au moins dix ans.

Questions de Michèle Martin - ENFANCE

Un certain nombre de jeunes parents ont vu leurs revenus fortement impactés par la pandémie. Serait-il envisageable d'appliquer le quotient familial aux tarifs de cantine ?

La tarification actuelle comporte actuellement deux tranches en fonction d'un seuil de quotient familial (inférieur ou supérieur à 790). Pour les personnes ayant un QF inférieur à 790, le tarif est divisé par 2 (soit 2,75€ au lieu de 5,50€), de même que pour les familles à partir du 3ème enfant. La création d'une 3ème tranche est à l'étude au sein du conseil municipal et sera décidée ou non en juin par délibération du conseil municipal.

URBANISME

Quels sont les projets du conseil municipal en termes d'aménagement ?

La plupart des projets sont détaillés dans le prochain bulletin municipal

- Création d'un préau à l'école
- Aménagement (y compris accessibilité handicapé) au cimetière et à l'église (reporté en 2022)
- Rénovation énergétique salle polyvalente et mairie
- MAM : Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s (à l'étude)
- Création d'un commerce en centre village (à l'étude)
- Création d'un sentier parallèle à la route vers les terrains de sport (projet porté par le département et le parc)
- Sécurisation des zones P3 (risque de chutes de bloc)

Questions de Annie Adam et Marie-Christine Viance-Dumolard

Où en sont les dossiers

- de Combe-Blanche :

Un préprojet de bâtiment collectif a été présenté par l'architecte. Le conseil municipal attend un retour de l'architecte conseil, s'en suivra le dépôt de permis de construire.

- celui du préau de l'école :

Le projet technique est en cours de finalisation avec l'architecte (suite à des études géotechniques et avis d'un bureau de contrôle), des devis ont été demandés pour le chiffrage précis du projet.

- Celui de l'accessibilité de l'église et du cimetière :

Le projet est repoussé à l'année prochaine, car nous n'aurons pas les subventions avant le début d'année, et qu'il ne faut en aucun cas commencer les travaux avant l'accord des subventions. Nous avons déjà obtenu une subvention de 20% et nous attendons la suite. D'autre part en septembre nous terminerons la dernière phase des travaux de purge des concessions, ce qui nous permettra de gagner environ 7 places.

- L'aménagement entre la mairie et la salle polyvalente :

Nous attendons la fin des contraintes COVID pour lancer les réflexions entre la mairie, les habitants et les associations sous la forme d'une commission ouverte.

- L'étude sur l'isolation thermique de la mairie et de la salle polyvalente est-elle en cours :

Oui, l'audit énergétique a été lancé avec l'entreprise ECI et la subvention du Parc National de Chartreuse. Cet audit doit nous permettre de définir les travaux prioritaires (ceux à plus fort potentiel) à réaliser. Pour l'instant, nous nous orientons vers l'isolation extérieure de la salle polyvalente, le changement des huisseries (salle polyvalente et mairie), l'amélioration de l'isolation des combles de la mairie, et une régulation du chauffage/eau chaude plus performante (salle polyvalente)

- La crèche semble rencontrer, en raison du confinement et du déficit de présence d'enfants, une situation compliquée, qu'en est-il ? Nous savons bien que la crèche est associative et non municipale. Cependant la Mairie en est un partenaire privilégié et s'investit beaucoup à ses côtés :

[Voir plus haut](#)

- Il avait été évoqué (de nous ne savons plus de qu'elle source... [Information de la mairie aux habitants du Barbet](#)) la mise en place d'un relai d'assistantes maternelles, qu'en est-il :

Le projet initial reposant sur le « don » de préfabriqués par la commune d'Herbey s'est révélé peu réaliste en raison de difficultés de déménagement des bâtiments et du coût que cela représentait (transport exceptionnel). La réflexion continue avec une autre implantation. Ce projet doit être en cohérence avec la redynamisation du village et l'implantation potentielle d'un commerce dans des bâtiments communaux.

- Comment l'école vit cette période si délicate ?

Les nombreuses contraintes sanitaires et protocoles à respecter sont parfois difficiles pour l'équipe périscolaire et enseignante, et nous les remercions pour leurs efforts constants. Nous avons dû mobiliser les parents d'élèves pour parfois gérer une surfréquentation de la cantine. Les activités devant être mises en place (aide aux devoirs) n'ont pas pu l'être en raison du protocole sanitaire de non-brassage des classes. Le sport à l'école est parfois difficile (piscine annulée, sport uniquement en extérieur jusqu'à maintenant). Néanmoins, les projets sont nombreux (bien-être à l'école - projet "Alliance" en partenariat avec l'université de St-Etienne: vous avez dû voir les affiches "positives", équipement numérique, projets animaux avec des élevages divers en classe : escargots, phasmes, poussins, grenouilles) et les enfants se sont habitués à ces nouvelles règles, qui nous l'espérons, sont

temporaires.

- Le projet de « restaurant bio » pour l'école, la crèche et éventuellement le portage des repas aux aînés est-il au point mort ?

Une réunion a eu lieu avec un expert indépendant pour la mise en place d'une cuisine à Quaix en liaison avec Proveysieux. L'expert a mis en avant de très nombreuses difficultés pratiques (locaux, personnel) générant des coûts prohibitifs pour la commune. De même la réalisation des repas par une structure externe (restaurant, etc) impose des contraintes fortes (sas, liaison froide ou chaude, etc) et coûteuses qui se répercuteraient nécessairement sur le tarif pratiqué aux familles. La municipalité ne souhaite pas continuer à s'impliquer dans ce projet en particulier, mais reste ouverte à d'autres propositions.

- Nous avons vu un hélicoptère, descendre des matériels dans la Vence, pourquoi ? Logiquement la Mairie a dû être prévenue de ces rotations. Y a-t-il un projet particulier qui débiterait à la suite de la dépollution revalorisation de la Vence ?

Nous n'avons eu aucune information sur les rotations d'hélicoptères, il semblerait qu'elles soient liées à des travaux sur la centrale hydroélectrique privée sur St Egrève.

- La fibre continue-t-elle son chemin ?

Oui mais la priorité est donnée aux zones denses. Quaix fait partie des zones non-denses (<https://cartefibre.arcep.fr/>).

- Les bâtiments municipaux sont-ils raccordés ou quand le seront-ils ? -

Nous n'avons aucune information depuis celle annonçant un retard dans la mise en place. Nous n'avons pas pris de décision sur le raccordement (et donc les abonnements sous-jacents) des bâtiments communaux.

- La « Framaliste » (à laquelle je (MCVD) ne suis pas abonnée), n'a pas vocation à être un média municipal. Envisagez-vous un autre système d'information ? -

Le moyen de communication privilégié est le site WEB. Certaines informations urgentes (travaux, coupure de routes, ...) sont relayées à titre personnel sur la FRAMALISTE par quelques personnes (un pied de page indique le caractère personnel de ces communications). Le site web est à jour, et régulièrement maintenu par l'équipe municipale et les élus, néanmoins une amélioration du site est prévue. Les réunions de préparation ont été reportées à cause du COVID et de notre volonté de limiter les réunions physiques.

Des alternatives ou compléments existent et seront analysés (blog abonnés, application sur téléphone).

- Vous aviez évoqué, si nos souvenirs sont bons, la création de commissions dans lesquelles les habitants pourraient participer, est-ce toujours d'actualité (bien sûr lorsque les mesures sanitaires le permettront) ? Dans l'affirmative qu'elles sont-elles ? -

Elles sont indiquées dans le bulletin municipal n°20 et sur le site web. Pour celles qui n'ont pas été mises en place, elles le seront dès que la situation sanitaire le permettra.

- Quels sont les dossiers présentés dans votre programme électoral auxquels vous vous attachez comme, par exemple la dynamisation du centre bourg ?

C'est effectivement le dossier principal pour lequel nous travaillons avec la METRO. Parmi les questions étudiées :

- Quel commerce (café, restaurant, ...)
- Quel lien avec la vie actuelle du village (associations, animations, etc)
- Pour chaque type de commerce retenu, quel marché potentiel
- Localisation (bâtiment communal, privé, bâtiment existant, construction)

